



LA LIGUE de l'ENSEIGNEMENT, Fédération des Œuvres laïques du Lot

Recrute un.e DELEGUE.E GENERAL.E.

Le /la Délégué.e Général.e de la Ligue de l'Enseignement du Lot est chargé.e du pilotage, de l'animation et de la coordination des services ainsi que des équipes de l'association dans le respect de ses statuts et de son règlement intérieur.

Affiliée au réseau national, la Ligue de l'enseignement du Lot est une structure de l'éducation populaire reconnue d'utilité publique. Elle conduit principalement ses activités dans le Tourisme Social et Solidaire et s'inscrit par ailleurs dans celles de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Missions principales

En lien étroit avec les instances politiques que sont le Bureau et le Conseil Fédéral et en concertation avec les différents services et responsables des centres, le/la Délégué.e Général.e :

- Organise et anime la vie statutaire et accompagne les dirigeants dans le respect de l'application de ses statuts et de son règlement intérieur.
- S'inscrit dans le modèle économique, social et solidaire de l'association.
- Coordonne les différents services et activités de l'association.
- Pilote, en liaison avec le bureau, l'écriture de la rédaction finale du projet fédéral pas achevé à ce jour.

Domaines d'intervention

- Le Service comptable et contrôle de gestion.
- Le service vacances : créateur et producteur de classes de découverte, de colonies de vacances, de séjours adultes et juniors dans 3 centres de vacances :
 - o Le Village Club Cap Océan à Seignosse (40) ;
 - o La base de plein air de Mézels à Vayrac (46) ;
 - o Le chalet du Ticou, Maison du Lot, à Bolquère (66)

- Le Pôle Vie Associative et Territoires (PVAT) : En coopération avec différents partenaires (Education nationale, Conseil Départemental, Préfecture...) a en charge des activités fédérales telles que la gestion des dispositifs « service civique » et « Junior Association », le portage des ateliers relais et le développement de projets autour de la citoyenneté, de l'engagement et de la culture
- Deux fédérations sportives indépendantes affiliées à la Ligue de l'Enseignement du Lot :
 - l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré - USEP, dont le Délégué est salarié de la Ligue de l'Enseignement du Lot, et l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
 - l'Union des Fédérations d'œuvres Laïques pour les activités Physiques - UFOLEP (sport pour les adultes, Maison sport santé, école des sports, activités séniors, formation PSC1)

Rôles et activités du poste

Le/la Délégué.e Général.e

- Supervise l'ensemble des services et secteurs d'activités en concertation avec leurs responsables et les Directeurs-trices des Centres.
- Pilote et rend compte aux équipes et aux dirigeants élus des activités mises en œuvre.
- Etablit chaque année une liste chiffrée des investissements qui paraissent souhaitables et participe à l'élaboration du budget investissements en relation avec les instances dirigeantes de l'association et en concertation avec les directeurs-trices des centres et les chefs ou responsables des services.
- Met en œuvre les indicateurs nécessaires au pilotage de l'Association et en assure le suivi et l'analyse.
- S'inscrit dans une logique de proposition de projets, d'orientations et de pistes d'amélioration ou de consolidation des activités.
- Met tout en œuvre pour développer l'ensemble des activités dans le respect des objectifs économiques.
- Assure, en lien avec les responsables et directeurs de sites, les travaux d'entretien et de mises aux normes du patrimoine immobilier.

1 - Rôle en matière de relations humaines

En accord avec le Bureau et le Conseil Fédéral, les salarié.es, chef.es de service et Directeurs/directrices des centres de vacances sont sous son autorité hiérarchique.

Le/la Délégué.e Général.e :

- Gère et accompagne les ressources humaines en conformité avec les conventions collectives, les obligations légales et réglementaires en vigueur.
- S'informe et veille aux respects des règles juridiques, comptables et sociales applicables dans l'ensemble de ses interventions.
- S'informe et veille aux respects des normes d'hygiène, de sécurité et de la qualité de la vie au travail.
- Représente l'employeur auprès du CSE.
- Représente l'association dans la gestion des conflits
- Pilote la démarche de la gestion des emplois et parcours professionnel (GEPP).

2 - Rôle en matière d'animation et développement

Le/la Délégué.e Général.e :

- A la responsabilité du fonctionnement et de l'animation des activités et des services de la Ligue 46.
- Participe à la réflexion en cours sur la réorganisation des services.
- Anime et/ou participe à la mise en place et au développement des projets portés par la Ligue de l'Enseignement dans les champs de l'éducation, de la culture, des séjours classes de découvertes, des séjours vacances enfants et adultes, des loisirs éducatifs, de la formation, de l'inclusion...
- En lien avec les équipes, accompagne l'élaboration de projets et la recherche de partenariats.

3 - Rôle en matière de gestion

Le/la Délégué.e Général.e :

- Assure la direction comptable et financière de l'association, avec l'appui du Trésorier, des Services comptables de l'Expert-comptable et les recommandations du Commissaire aux Comptes.
- Informe le Bureau des problématiques rencontrées et propose des pistes d'améliorations.
- Assure avec les outils d'évaluations et les indicateurs de suivi, le pilotage et l'équilibre financier de la Ligue de l'Enseignement du Lot.

4 - Rôle auprès des organismes extérieurs

Le/la Délégué.e Général.e :

- Doit se tenir informé des actions et orientations de la Ligue Nationale et de l'Union Régionale des Fédérations des Œuvres Laïques (URFOL).
- Doit se tenir informé des actions et orientations des différentes instances institutionnelles (Etat, collectivités locales, Conseil Régional, Conseil Départemental) et des associations présentes sur le territoire en lien avec les activités et la politique de la Ligue de l'Enseignement du Lot.
- Représente et valorise l'image de l'association auprès des partenaires institutionnels, des élus locaux, des organismes sociaux et partenaires associatifs
- Participe à la dynamisation du projet régional de la Ligue Occitanie, assiste aux instances régionales ainsi qu'aux regroupements nationaux de la Ligue.

5 - Rôle auprès du bureau et du Conseil Fédéral

Sur invitation, Le/la Délégué.e Général.e participe aux réunions du Bureau, du Conseil Fédéral et aux Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires.

- Doit prévenir le Bureau de toutes informations intra et extra muros permettant d'éclairer les analyses et prises de décision.

- Rend compte de son action auprès du Bureau.
- Lors des réunions du Bureau et du Conseil fédéral, peut proposer des points de l'ordre du jour et des délibérations s'il y a lieu.

Compétences requises :

- **Les savoirs faire :**

- Très bonne connaissance et expérience requise en matière de gestion, comptabilité et management dans les entreprises du tourisme et loisirs
- Expérience dans la gestion et le pilotage de projets inter services.
- Connaissance spécifique avec expérience souhaitée dans le secteur du tourisme, des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
- Connaissance avec expériences vécues du droit du travail et de ses applications opérationnelles dans l'encadrement d'équipes professionnelles portant un équivalent annuel de 62 ETP (Equivalent Temps Plein). Connaissance du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Compétences et pratiques affirmées dans le numérique.
- Capacité de rédaction et d'élaboration de dossiers de demandes de subventions.

- **Les savoirs être :**

- Fortes capacités relationnelles, habileté dans la médiation et aptitude à la prise de décision
- Capacité d'adaptation
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation.

Caractéristiques du poste

- Mobilité nationale, Permis B requis
 - Horaires et organisation du temps de travail : Niveau G de la CCN 1316 (TSF), cadre au forfait jour (216 jours annuels), 27 jours de congés annuels,
 - **Diplômes** : Master aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques ou DESS ou Equivalent
 - Rémunération : 45 000 € brut annuels / Treizième mois à l'issue des 12 premiers mois échus.
 - CDD 12 mois pouvant se transformer en CDI Temps complet.
 - Lieu d'exercice : Ligue de l'Enseignement du Lot – 184, rue des Cadourques – 46 000 Cahors.
-
- **Date limite de candidature** : 31 janvier 2024.
 - Poste à pourvoir à partir du 1er avril 2024.
 - CV et lettre de motivation à adresser à : Monsieur le Président - Ligue de l'Enseignement du Lot – 184, rue des Cadourques – 46 000 Cahors. Mail : claudio.pouget@fol46.org